

Réf: Dossier 324890

Avis de constitution

SOCIETE « CHENONE COMPANY LIMITY »

Siège Abidjan Koumassi plus précisément au quartier Zoé Bruno, lot 1037, ilot 113 et parcelle 1215 non loin de l'hôtel baullème, Lot 1037, Ilot 113

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 10 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHENONE COMPANY LIMITY »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

Le commerce import-Export de toutes marchandises, La vente des vêtements et tout article vestimentaire en gros et en détails, Quincaillerie , Le commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Koumassi plus précisément au quartier Zoé Bruno, lot 1037, ilot 113 et parcelle 1215 non loin de l'hôtel baullème, Lot 1037, Ilot 113

Dirigeant(s) M KHAN MUHAMMAD FAISAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06886 du 15/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42266/GTCA/RC/2024 du 15/07/2024

